

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11663/Add.27  
1er juin 1976  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu  
dans le secteur Israël-Liban

Le chef d'état-major de l'ONUST a soumis le rapport ci-après sur les événements survenus dans le secteur Israël-Liban pendant le mois de mai 1976.

1. L'activité est demeurée faible pendant le mois.
2. Des membres des forces israéliennes ont continué d'occuper quotidiennement, dans la journée, cinq positions situées du côté libanais de la ligne de démarcation de l'armistice (LDA) près des poteaux-frontière 11 (CA 1799-2788) <sup>1/</sup>, 14 (CA 1838-2734) (sauf les 6, 10, 13-15, 18, 19, 22 et 27 mai), 18 (CA 1880-2740) (sauf les 20 et 27 mai), 19 (CA 1907-2749) (sauf les 20 et 27 mai) et 33 (CA 2004-2904).
3. Il y a eu 18 cas de tirs effectués à travers la LDA ou à travers la ligne de démarcation entre le Liban et le territoire syrien occupé par Israël. Les incidents ont été signalés comme suit :
  - a) Le PO Lab (CA 1643-2772), au sud du village de Labouna, a signalé des tirs de mortier les 7, 15 et 16 mai, des tirs d'armes automatiques les 7, 10 et 13 mai, et des tirs d'armes individuelles le 7 mai, tous effectués par les forces israéliennes.
  - b) Le PO Hin (CA 1770-2790), à l'est du village de Marouahine, a signalé des tirs d'armes automatiques les 17, 25, 26 et 29 mai et des tirs d'armes individuelles le 22 mai, tous effectués par les forces israéliennes.
  - c) Le PO Khiam (CA 2071-3025), au sud du village d'El Khiam, a signalé des tirs d'artillerie, le 15 mai, par les forces israéliennes.
4. Dix-huit survols ont été signalés pendant la période considérée. Des survols par des avions à réaction des forces israéliennes ont été signalés les 1er, 5, 9, 24, 25, 29, 30 et 31 mai (un par jour) et les 30 avril, 3, 7, 16 et 23 mai (deux par jour).

<sup>1/</sup> CA : Coordonnées approximatives.

5. Les autorités libanaises ont déposé onze plaintes pendant la période considérée, à savoir :

a) Sept plaintes concernant des survols par des avions à réaction des forces israéliennes les 2, 9, 11, 16, 17, 20 et 25 mai. Les plaintes n'ont pas été confirmées.

b) Trois plaintes selon lesquelles des navires de guerre des forces israéliennes auraient pénétré dans les eaux territoriales libanaises, les 9, 14 et 17 mai. Les plaintes n'ont pas été confirmées.

c) Une plainte selon laquelle les forces israéliennes auraient pénétré en territoire libanais le 13 mai, dans le village de Meis Ej Jabal (CA 1991-2862). La plainte n'a pas été confirmée.

-----

